



**-**

**-**

**Echanges**

**Préalables**



**PRÉPARATION D’UN MARCHÉ D’ACQUISITION**

**D'UNE SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DES MARCHES PUBLICS**

**SOMMAIRE**

[1. Présentation du Sictiam 3](#_Toc30073273)

[2. Contexte et objet du sourcing 3](#_Toc30073274)

[3. Déroulement de la consultation préalable 3](#_Toc30073275)

**Echanges préalables -**

**Article R.2111-1 du code de la commande publique**

*« Afin de préparer la passation d'un marché public, l'acheteur peut effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences.*

*Les résultats des études et échanges préalables peuvent être utilisés par l'acheteur, à condition que leur utilisation n'ait pas pour effet de fausser la concurrence ou de méconnaître les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. »*

**Les échanges préalables sont destinés à permettre au SICTIAM de mieux comprendre les bonnes pratiques, les forces mais aussi les faiblesses des opérateurs économiques en matière de solution de dématérialisation de la commande publique et ainsi optimiser la formulation du besoin lors de la future consultation.**

# Présentation du SICTIAM

Le SICTIAM est l’un des plus grands opérateurs publics de services numériques et énergétiques de France, véritable outil de proximité pour les collectivités territoriales.

Plus de 34 ans après sa création, le SICTIAM fédère plus de 460 collectivités et établissements publics, répartis dans la Région Sud PACA, avec une grande partie d’entre eux dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Le SICTIAM organise et fournit des services numériques grâce à la mutualisation, l’ingénierie et la solidarité territoriale, afin de permettre aux Adhérents et aux Bénéficiaires de sa centrale d’achat d’assurer leurs missions de service public dans les meilleures conditions possibles. Efficacité et proximité sont les maitres mots de son ambition tout en plaçant la satisfaction de l’Adhérent au cœur de sa réflexion.

Enfin, le SICTIAM conseille et accompagne le pilotage des projets, la maintenance, l’achat ou encore la formation des collectivités, de leurs agents et élus.

En complément de ses missions d’ingénierie numérique, le SICTIAM exerce des compétences à la carte.

Ainsi, en 2014, le Département des Alpes-Maritimes et 6 EPCI concernés ont transféré leur compétence L. 1425 du code général des collectivités territoriales et ont confié notamment le déploiement du Réseau d'Initiative Publique au SICTIAM.

Le SICTIAM a récemment inscrit dans ses statuts une mission supplémentaire portant sur le développement des usages numériques et en faveur des territoires intelligents.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2022, le SICTIAM a élargi ses compétences à la carte dans le domaine des énergies. A ce titre, en tant qu’autorité concédante, c’est-à-dire propriétaire d’ouvrage de service public, le SICTIAM organise le service public de distribution de l’électricité et gère la mise en œuvre des dispositions du cahier des charges de concession. Il exerce cette compétence pour 111 communes et d'une délégation de MOA travaux pour 2 régies du département des Alpes-Maritimes.

Le SICTIAM est également autorité concédante pour la distribution du gaz et également gère la mise en œuvre des dispositions du cahier des charges de concession.

Toujours au titre de cette compétence « Energies », le SICTIAM accompagne les communes adhérentes dans la rénovation et la maintenance de leur parc d’éclairage public. A ce titre le SICTIAM intervient dans le cadre de la politique départementale du Green Deal et du projet ambitieux de rénovation 100% LED, visant un objectif plus ambitieux que celui défini pour la « Réserve Internationale de Ciel Etoilé ».

Enfin le SICTIAM intervient également dans le cadre des compétences partagées maîtrise de la demande en énergies et production d’énergies renouvelables, selon une offre « Transition énergétique » à la demande.

# Contexte et objet du sourcing

Le SICTIAM et plus de 200 de ses adhérents utilisent actuellement un profil acheteur afin de garantir le respect des obligations liées à la dématérialisation de la commande publique.

Dans l’optique de sa prochaine remise en concurrence en 2025, le SICTIAM souhaite avoir un panorama du marché et des évolutions intervenues depuis la dernière consultation, notamment la diffusion des nouveaux formulaires européens (eForms) et les facilités d’usage au sens large. Le SICIAM s’interroge aussi sur les potentielles innovations permises par les plateformes ainsi que la position des opérateurs du secteur en matière d’IA.

**Le candidat prendra note qu’une démonstration de la solution n’est pas attendue dans le cadre de ce sourcing.**

Chaque opérateur économique sera donc invité, pendant le sourcing, à présenter notamment :

*- son savoir-faire*

*- ses solutions et méthodes pour permettre au SICTIAM et à ses adhérents d’atteindre ces objectifs*

*- les modalités de tarification*

*- etc*

# Déroulement de la consultation préalable

Le SICTIAM souhaite organiser des réunions d’échanges avec les différents acteurs du marché sur des créneaux de **1h00 maximum**.

Chaque réunion aura lieu en **visioconférence**.

Le SICTIAM souhaite limiter le nombre d’interlocuteurs de chaque société à **3 maximum**.

**Le ou les participants devront être en capacité d’apporter un éclairage technique et commercial.**

**Nous vous remercions de nous fournir, à l’issue de ce temps d’échange, un support écrit reprenant les questions ci-dessous et vos éléments de réponses. Cependant, il est vivement attendu que l’ensemble des questions ci-dessous soient parcourues pendant la séance de sourcing afin de maximiser l’efficacité du processus.**

**Pour chaque entretien, le SICTIAM propose l’ordre du jour suivant :**

* **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ** (5 minutes maximum)
  + Avec mention du nombre de collectivités utilisatrices et le taux éventuel de croissance des déploiements depuis ces 4 dernières années. Des références, de grandes, moyennes et petites collectivités seront communiquées.
  + Fournissez-vous d’autres OPSN comme le SICTIAM ?
* **ÉCHANGES SUR LA SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE** (25 minutes maximum) :
  + Quelle solution proposez-vous en termes de plateforme de dématérialisation ?
  + Présentez les modules et fonctionnalités de la solution. Dans l’idéal le candidat s’appuiera sur un schéma afin de représenter la chaine de traitement complète d’une consultation depuis son annonce jusqu’à la notification du marché.
  + Proposez-vous des modules complémentaires ? Si oui, présentez-les et indiquez de quelle manière ils s’interfacent avec le profil acheteur ? Ces modules sont-ils gérés par vous ou s’agit-il d’une « sous-traitance » ?
  + La solution est-elle 100% full web ? S’appuie-t-elle sur Java ?
  + Quel type d’hébergement proposez-vous ? Pour un mode SAAS, hébergé par vous, quelles sont vos garanties de disponibilités ?
  + Comment garantissez-vous la sécurité et la très haute disponibilité de votre solution ?
  + Quels sont les éléments de personnalisation de la solution (logo, couleurs, page personnalisée, Iframe intégrable dans un site internet, ...) ?
  + La plateforme est-elle déjà interfacée avec des solutions de rédaction et de gestion des marchés ? Si oui, citez lesquelles ?
  + Quelles sont les modalités de mise en œuvre de nouveaux connecteurs ? Etes-vous en mesure de développer de nouveaux connecteurs ? A quelles conditions ?
  + Quels services à valeur ajoutée proposez-vous pour l’accompagnement du SICTIAM ?
  + Comment accède-t-on à votre service de support ?
  + Quelle est votre méthodologie projet dans le cadre du déploiement de vos solutions ? Quelle méthode proposeriez-vous au SICTIAM si 200 adhérents choisissaient quasi simultanément de quitter l’actuelle solution pour prendre votre plateforme ?
  + Propositions de l’entreprise de nature à améliorer l’expression du besoin par le SICTIAM ?
* **INNOVATION / INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** **(**10 minutes maximum**)**
  + Votre solution utilise-t-elle l’intelligence artificielle ?

Si oui, à quelles fins ? Quelles en sont les limites ? Quelles sont les formes d’IA utilisées, et dans quelle proportion (analytique, générative) ?

Si non, envisagez-vous d’utiliser dans un avenir proche l’IA ?

* + Proposez-vous d’autres dispositifs innovants dans le cadre de votre outil ?
* **TARIFICATION** (10 minutes maximum) :
  + S’agit-il d’un modèle économique basé sur l’abonnement ou le licensing ? Comment fonctionnez-vous avec vos clients actuels ?
  + De quelles informations avez-vous besoin dans le futur cahier des charges pour chiffrer la solution ? Et quelles seraient les unités d’œuvre envisageables dans le cadre d’un Bordereau de Prix Unitaires (BPU) ? Modules, nombre de consultations, nombre d’habitants, volumes hébergés ?
  + Votre offre financière comprend-elle l’intégralité des modules de votre solution ? Sinon, quels sont les modules compris dans l’offre de base, et ceux qui ne le sont pas ?
  + Quelles sont les conditions financières de réversibilité ?
  + Quelles sont les modalités techniques et financières de votre maintenance (évolutive, règlementaire et corrective) de votre logiciel (comment sont-elles réalisées : délais, procédures, etc) ?
  + De façon plus générale, quels sont, selon vous les points de vigilance sur lesquels le SICTIAM doit être attentif, concernant la décomposition financière et l’expression des besoins ?
* **DÉLAIS** (5 minutes maximum)
  + Quels sont les délais standards d’intervention de votre support ? Ces délais sont-ils modulés selon la criticité de la demande ?
  + Quel sont les délais pour bénéficier de l’ouverture d’un profil acheteur ?
* **RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE** **(**5 minutes maximum**)**

**Cette partie ne concerne en aucun cas la politique RSE générale de l’entreprise. Le SICTIAM souhaite savoir si l’entreprise sera éventuellement en capacité de répondre au futur appel d’offres avec de telles clauses. Ces clauses auront uniquement pour objet l’exécution même du marché, et non les actions générales menées par l’entreprises dans le domaine concerné.**

* + Avez-vous répondu à des marchés publics d’acquisition d’une plateforme de dématérialisation comportant une clause environnementale ? Si oui quels types de clauses ? Seriez-vous en capacité de répondre à ce type de projet avec une clause environnementale ?
  + Avez-vous déjà répondu à des marchés d’acquisition d’une plateforme de dématérialisation comportant une clause d’insertion sociale ? Seriez-vous en capacité de répondre sur ce type de projet avec une clause d’insertion des personnes éloignées de l’emploi (en fonction du montant et du volume d’heures de main d’œuvre) ? Si oui, quels types de prestations seraient éligibles à cette clause ? Quel type de profils pourriez-vous mobiliser pour ce type de projet ? Le SICTIAM entend par là un engagement de l’entreprise sur un nombre d’heures d’insertion dédiées à l’exécution du marché, sur des tâches spécifiques à déterminer

Les sociétés souhaitant participer aux échanges préalables sont invités à retourner le présent **document complété aux rubriques 4 et 5**, à l’adresse [marches@sictiam.fr](mailto:marches@sictiam.fr), **au plus tard le Jeudi 24 avril 2025 à 17h00.**

# Liste des participants au sourcing désignés par l’opérateur économique

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Prénom** | **Fonction** | **Mail** |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

# Choix des créneaux horaires par l’opérateur économique

***Chaque opérateur choisira 3 créneaux horaires en indiquant 1, 2 et 3, par ordre de priorité, dans les cases blanches correspondantes. Le SICTIAM confirmera ensuite l’un des créneaux sélectionnés.***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Créneaux** | **25/04/2025** | **06/05/2025** | **07/05/2025** | **13/05/2025** |
| **9h00-10h00** | **Non disponible** |  |  |  |
| **10h30-11h30** | **Non disponible** |  |  |  |
| **14h00-15h00** |  | **Non disponible** |  | **Non disponible** |
| **15h30-16h30** |  | **Non disponible** |  | **Non disponible** |

Fait à :

Le :

Nom et cachet de l’entreprise :